

Inscrivez-vous aux cours préparatoires, en vue d'obtenir le **BREVET FEDERAL DE CHEF(FE) DE PROJET EN MENUISERIE**

Prochaine ouverture de classe : septembre 2023
(sous réserve d'un nombre de candidats suffisant)

Objectifs de la formation

Les chefs/fes de projet en menuiserie avec brevet fédéral prennent en charge et coordonnent les projets, de la définition des besoins en passant par la préparation des documents de production jusqu'à l'organisation du montage.

Deux centres de formation :

Colombier

Centre Professionnel Neuchâtelois, CPNE, Pôle Bâtiment et Construction

Delémont

Ecole Jurassienne du Bois, EJB

Déroulement de la formation :

Cours le samedi

Quelques cours blocs d'une semaine

Formation modulaire

950 périodes d'enseignement au total, sur environ 3 ans en tenant compte de l'examen final

Détails de la formation :

www.frecem.ch

Finance d'inscription module 1 :

CHF 7'100.-

Coût global de la formation :

CHF 32'600.-

Subventionnements possibles

Possibilité d'obtenir différentes aides financières (Confédération, association, commission paritaire). A titre indicatif et sous réserve de modifications réglementaires, coût final estimé à charge du candidat : CHF 9'000.-.

**Renseignements sur le contenu de la formation : M. Marc Boillat,
079 198 37 29 ou m.boillat@ajecem.ch**

Inscription auprès du secrétariat de l'ANECM, à l'adresse : info@anecem.ch

BREVET FEDERAL DE CHEF(FE) DE PROJET EN MENUISERIE

Descriptif des modules

Module Gestion de la Formation / Gestion de la réalisation

- A Relations avec les collaborateurs et les apprentis
- F Prendre des décisions et les mettre en œuvre
- P Préparer la production
- Q Réaliser la production – Module travail de projet

Module Gestion de mandat

- A Relations avec les collaborateurs et les apprentis
- B Communiquer de manière efficace
- C Développement de la personnalité
- E Analyser et résoudre des situations
- F Prendre des décisions et les mettre en œuvre
- L Calculer, suivre, facturer et analyser des mandats
- O Préparer l'exécution des mandats

Module Gestion de projet

- L Calculer, suivre, facturer et analyser des mandats
- N Présenter des propositions de conception
- O Préparer l'exécution des mandats
- S Diriger les travaux de montage

Coûts de la formation

Module 1 - Gestion formation (GF)

et gestion de la réalisation (GR)

Prix du module	CHF	7 100.00
Taxe d'examen GF	CHF	2 630.00
Taxe d'examen GR	CHF	5 300.00
Total	CHF	15 030.00

Module 2 - Gestion de mandat (GM)

Prix du module	CHF	5 500.00
Taxe d'examen GM	CHF	3 220.00
Total	CHF	8 720.00

Module 3 - Gestion de projet (GP)

Prix du module	CHF	5 000.00
Taxe d'examen GP	CHF	1 650.00
Total	CHF	6 650.00

Examen professionnel (CPROJ)

Taxe d'examen CPROJ	CHF	2 200.00
---------------------	-----	----------

Total	CHF	32 600.00
--------------	------------	------------------

*(payables avant le début de chaque module
et avant les examens)*

Subventions et aides financières

Sous réserves de modifications

Pour les étudiants engagés dans une entreprise domiciliée dans le canton du JURA

Subvention délivrée par l'AJECEM

<i>Quoi</i>	Contrat de prêt sans intérêts, remboursable, pour préfinancer la formation dans l'attente de la subvention du SEFRI
<i>Qui</i>	Réservé aux candidats pouvant bénéficier de la subvention fédérale et employés par une entreprise membre de l'AJECEM
<i>Combien</i>	Maximum CHF 10'500.-
<i>Quand</i>	Dès que le candidat s'est acquitté dans sa totalité du montant de la formation
<i>Comment</i>	Sur présentation du justificatif de paiement et après signature du contrat de prêt

Subvention délivrée par la Commission paritaire du second œuvre jurassien (CPP-SOJ)

<i>Qui</i>	Candidats ayant payé des contributions professionnelles ou la cotisation de membre à l'une des parties signataires de la CCT durant 12 mois au cours des 4 dernières années précédant le cours
<i>Combien</i>	50% des frais de cours et d'examens, plafonné à CHF 10'000.- pour l'obtention du titre
<i>Quand</i>	Après les cours, mais au plus tard 90 jours après la fin du cours
<i>Comment</i>	Formulaire à demander au secrétariat de la CPP-SOJ ou de l'EJB

Subvention de la Confédération

<i>Qui</i>	Tous les candidats, à condition d'être domicilié et de se présenter à l'examen
<i>Combien</i>	50% des frais de cours et d'examens, plafonné à CHF 9'500.- pour l'ensemble de la formation
<i>Quand</i>	Au terme de la formation, maximum 2 ans après l'examen
<i>Comment</i>	Formulaire de demande sur le site : https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/fps/contributions.html

Subvention de l'armée suisse

<i>Qui</i>	Celui qui obtient un grade de sous-officier, de sous-officier supérieur ou d'officier jusqu'au niveau de l'état-major de corps de troupe dans l'Armée suisse reçoit, pour chaque grade acquis, un montant au titre d'aide à la formation qu'elle/il peut investir dans une formation ou perfectionnement civil.
<i>Détails</i>	Se référer aux informations disponibles sur le site internet https://www.vtg.admin.ch/fr/carriere/bildungslandschaft-und-armee/ausbildungsgutschrift.html